

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



*Direction Générale des Services*

Tél. 03 20 66 58 24

**DEC 2024/AC/16**

Le Maire de la ville de HEM,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu l'article R2162-10 du code de la commande publique applicable au présent marché subséquent,

Vu l'accord-cadre n°2021-029 faisant l'objet de marchés subséquents, notamment le lot n°2 pour les opérations ponctuelles, attribué aux entreprises GECITEC, ID VERDE et RAMERY TP,

Vu la mise en concurrence des attributaires pour création d'une terrasse pour le brasseur de la ferme et de stationnement complémentaire rue de la Blanchisserie,

Considérant que l'entreprise GECITEC a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

**DECIDE**

Article 1 : Il est souscrit un marché subséquent de travaux n°2024-001 ayant pour objet la création d'une terrasse pour le brasseur de la ferme et le stationnement complémentaire rue de la Blanchisserie, dans le cadre de l'accord-cadre n°2021-029, avec la société GECITEC sis Parc de la Chenaie - Porte A - Rue Charles DARWIN CS 40000 - 62320 ROUVROY, pour un montant fixé à 119 421.48 euros toutes taxes comprises.

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier Principal de Villeneuve d'Ascq sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à HEM, le 18 janvier 2024



Pour le maire et par délégation,  
L'adjoint aux ressources humaines, à la  
commande publique, et aux affaires juridiques.

Pascal NYS

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM

 **DGS** Standard mairie: 03 20 66 58 00 - [www.ville-hem.fr](http://www.ville-hem.fr) - [contact@ville-hem.fr](mailto:contact@ville-hem.fr)